

#1



JAM

Le journal de l'Apei Moselle



| VIE ASSOCIATIVE |
Projet de FESAT à Faulquemont p.4

| VIE DES ÉTABLISSEMENTS |
Zoom sur ...
la blanchisserie La Fensch p.9

| ACTUALITÉS |
L'habilitation familiale p.16

| FUSION-ABSORPTION - P.5 |
Vers Handi-Relais rejoint l'Apei Moselle

Le gagnant du concours "Quel nom pour mon journal?"	1
Edito	2

| VIE ASSOCIATIVE |

Opération Brioches de l'Amitié	3
L'extension du FAMA aux Apogées	3
Projet de FESAT à Faulquemont : 25 places d'hébergement supplémentaires	4

| VIE DES ÉTABLISSEMENTS |

Vers Handi-Relais rejoint l'Apei Moselle	5
UEMA de Thionville : déjà un an !	7
Un atelier inclusif : Les jeunes de l'IME L'Horizon investissent l'atelier technique du collège René Cassin à Guénange	8
La blanchisserie La Fensch	9
Actions de prévention et d'information sur la vie affective et sexuelle	12
Bienvenue chez nous : la webradio de l'IME De Guise	13
Exposition virtuelle : L'expo idéale de l'IME L'Horizon d'après Hervé Tullet	14
Franc succès pour le drive des serres	15

| ACTUALITÉS |

L'habilitation familiale	16
--------------------------	----

| DOSSIERS |

Le confinement en images	17
Assemblées générales et de territoires 2020	19



LE GAGNANT DU CONCOURS "QUEL NOM POUR MON JOURNAL?"

En octobre 2019, l'Apei Moselle a lancé un concours interne destiné aux personnes accompagnées, familles, bénévoles et salariés visant à proposer un nom pour le futur journal associatif. Parmi les plus de 50 propositions reçues, la commission communication a sélectionné celle de Brandon Ventura. Rencontre avec le grand gagnant du concours.

Je m'appelle Brandon Ventura, j'ai 27 ans. Je suis arrivé à l'ESAT Le Corail en septembre 2017. Avant, j'étais à l'IMPro de Morhange.

Je travaille pour l'atelier EuroFoil à Basse-Ham. Je scrape des bobines d'aluminium (manipulation qui consiste à enlever l'aluminium).

Mais j'ai d'autres projets. Je veux être chauffeur-livreur. Je passe mon permis B en 2021 pour aller ensuite à la cuisine centrale. Après le permis, je veux aussi passer le diplôme SoCompetent. Pour le reste, je verrai après, chaque chose en son temps.

Le nom du journal? Je ne sais pas comment je l'ai trouvé. L'idée est venue comme ça!



**Journal de l'Apei Moselle n°1
Septembre/Octobre 2020**

Association au service des
personnes handicapées mentales
et de leurs familles

reconnue d'utilité publique

affiliée à l'Unapei



Directrice de la publication :
Béatrice Schröter-Krause

Rédacteur en chef :
Etienne Fabert

Ont participé à la rédaction de ce numéro :
Marie-Anne Fontanarosa - Muriel Franck - Arlinda
Hyseni - Véronique Kupper - Andréa Sabouret -
Margot Wehrung

Siège social :
89, chemin du coteau - CS 20461 - 57105
Thionville Cedex

T : 03 82 54 22 99 - siege@apeimoselle.fr

www.apeimoselle.fr -  

Tirage : 4000 exemplaires
Impression : ESAT Les Genêts



| ÉDITO |

Tout beau, tout neuf, le voici notre nouveau journal associatif!

«**Le JAM**», le Journal de l'Apei Moselle, tout simplement! La bonne idée de Brandon, dont vous trouverez le portrait en page 1. Bravo à vous, jeune homme et merci à tous ceux qui se sont associés à ce concours! Vous étiez une soixantaine de participants! Merci pour l'intérêt que vous manifestez à la vie de notre association!

La première diffusion du JAM était initialement prévue le 24 mai dernier, pour fêter la première bougie de l'Apei Moselle. A cette occasion, nous devions nous retrouver sur une belle manifestation associative, une marche organisée aux départs de Creutzwald et d'Inglange, au cœur de nos deux territoires, et les participants devaient se rejoindre symboliquement à mi-chemin, dans la ville de Bouzonville! Le contexte sanitaire en a décidé autrement, mais ce n'est que partie remise. Nous espérons vivement pouvoir renouer, dès que possible, avec ces temps de rencontres, d'échanges, de convivialité, en un mot, avec ce vivre ensemble qui est notre ADN.

L'Apei Moselle n'a certes officiellement qu' 1 an d'existence, mais elle a 60 ans d'histoire, 60 ans d'action en faveur des personnes en situation de handicap mental et de leurs familles. C'est en effet le 15 avril 1960 que naissait l'Afaei de Rosselle et Nied et moins d'un an plus tard, le 15 février 1961, l'Apei de Thionville lui emboîtait le pas: deux belles associations nées de la volonté et de l'engagement de nos pionniers, parents et amis de personnes en situation de handicap mental. Ils se sont regroupés en association sur chacun des territoires pour porter la voix et construire la citoyenneté des personnes en situation de handicap mental et de leurs familles. Nous ne les oublions pas, ils sont au cœur de nos actions, dans nos têtes et dans nos cœurs, pour nous insuffler cette action militante qui guide nos pas. J'aimerais faire ici un petit clin d'œil à notre ami François Belin, l'un de ces parents pionniers, membre fondateur de la première association de Moselle et lui dédier ce premier numéro!

L'Apei Moselle est, bien sûr, le fruit de ces 60 ans d'histoire: elle est une belle et grande association, forte des 2000 personnes handicapées qu'elle accompagne au quotidien, forte de ses 1200 salariés, de ses 42 conseillers de territoire et de ses 16 administrateurs, mais aussi forte de tous ses adhérents.

C'est avec cette force là que nous nous engageons à poursuivre nos missions: répondre aux besoins des personnes, veiller à préserver leurs droits acquis et amener notre société vers plus d'équité et d'inclusion. Nous nous inscrivons parfaitement dans ce cheminement, dans ce virage dit inclusif. Nous savons qu'il est l'enjeu principal des années à venir.

Nous défendons toujours une inclusion qui tienne compte des capacités et souhaits des personnes que nous accompagnons, qui respecte leurs droits et leurs spécificités, mais nous réfuterons toujours une inclusion au rabais! Nous savons que les nouveaux projets qui seront financés vont nous demander de raisonner, non pas en termes de places d'établissement mais en prestations modulables en fonction des besoins des personnes: accompagnement à domicile, en accueil de jour, en hébergement, de manière ponctuelle ou régulière. Et si cette évolution présente des aspects intéressants, elle ne doit pas être la justification pour réduire les moyens consacrés aux personnes handicapées et nous nous battons pour que le maintien à domicile des personnes soit une situation choisie et non une situation subie.

Situation subie que vivent d'ailleurs les **50 jeunes en amendements Creton** qui ne trouvent pas de places en établissements pour adultes aujourd'hui!

Situation subie que vivent les **118 personnes en attente** d'une place en FAS, FAM et MAS!

Situation subie que vivent les familles et les enfants en attente d'une place en SESSAD et IME!

Les listes d'attente, de plus en plus longues, sont intolérables et nous n'avons cessé d'alerter. Monsieur Patrick WEITEN, Président du Conseil Départemental, nous a entendus et nous a assurés de son soutien pour que des solutions, au moins pour les jeunes en amendement Creton avec une orientation FAS, soient rapidement trouvées. Une fenêtre s'ouvre, espérons-le...

Espérons aussi et souhaitons que, dans ce contexte difficile où tout est mis à mal, la solidarité, la citoyenneté et la confiance, ces valeurs fondamentales qui nous animent et qui guident nos actions, restent de mise! Saluons les capacités d'adaptation des enfants et des adultes en situation de handicap et de leurs familles et soyons bienveillants et reconnaissants envers les professionnels des établissements et services, des internats en particulier, qui se réinventent chaque jour pour faire face à cette crise inédite et redoutable. Nous savons que nous pouvons compter sur leur engagement. Merci!

Nous restons en lien et en contact avec des informations régulières sur différents supports: courriers, newsletters, site internet www.apeimoselle.fr et page Facebook de l'association.

Bonne lecture, prenez soin de vous et à bientôt!

Béatrice Schröter-Krause,
présidente de l'Apei Moselle



| ÉVÈNEMENT NATIONAL |

OBA ÉDITION 2020 une Opération Brioches de l'Amitié inédite!

A ce jour, l'édition 2020 de l'Opération Brioches de l'Amitié a permis de collecter **42.166,90€** pour **10.200 brioches** distribuées sur le territoire de Thionville et **81.372,94€** pour **14.538 brioches** sur le territoire de Rosselle et Nied.

Malgré la crise sanitaire, de nombreuses communes, bénévoles et partenaires ont témoigné leur soutien à cette opération. Nous tenons à tous les remercier chaleureusement. En porte à porte ou sur un stand, des adaptations avaient été prévues pour maintenir les gestes barrières lors de la collecte.



| HABITAT |

L'EXTENSION DU FAMA AUX APOGÉES



Depuis le 17 juin 2019, le FAS/FAM Les Apogées bénéficie de 1500m² supplémentaires dédiés à l'accueil d'adultes autistes. Cette extension permet d'accueillir 22 résidents permanents sur 3 espaces de vie. Chacun d'eux dispose d'une chambre individuelle avec sanitaire.

Cette ouverture plus qu'attendue a permis à 5 jeunes de plus de 20 ans en attente de place et à d'autres personnes hébergées en FAS et FAM d'intégrer une structure adaptée à leurs besoins spécifiques avec un accompagnement et des activités personnalisés.

Le recrutement de 24 professionnels à temps plein permet aujourd'hui de faire vivre cette unité en proposant des activités variées et adaptées à chacun.





| FOCUS |

PROJET DE FESAT À FAULQUEMONT: 25 places d'hébergement supplémentaires

L'année 2020 est marquée par le lancement du projet de construction du futur FESAT de Faulquemont. 1500m² pour 25 places, le FESAT accueillera une partie des travailleurs de l'ESAT Les Ateliers du Golf.

Des partenaires privilégiés

Le district urbain de Faulquemont (DUF) souhaitait implanter une structure sociale ou médico-sociale dans le cadre du développement de son territoire. Un terrain étant disponible sur la commune de Faulquemont, François Lavergne, Président du DUF, a largement soutenu le projet de construction d'un FESAT de l'Apeï Moselle en le portant auprès du Conseil Départemental. Ainsi, ce futur établissement de 1500m² verra le jour sur un terrain cédé par la commune de Faulquemont face à la Gendarmerie Nationale. Un projet immobilier de 2.500.000€ dont 375.000€ sont subventionnés par le Conseil Départemental.

Un lieu de vie adapté

Un concours d'architectes a été lancé début 2020. 3 cabinets d'architecture ont été retenus pour présenter un pré-projet parmi les 29 ayant manifesté de l'intérêt. Finalement, c'est la proposition du cabinet Busato Architecture à Metz qui a attiré l'attention de l'association. Avec une expérience dans les bâtiments du secteur médico-social, le cabinet a su proposer un projet particulièrement abouti et adapté au public accueilli.



Les 25 travailleurs issus de l'ESAT Les Ateliers du Golf profiteront de chambres individuelles avec sanitaires dédiés ainsi que des espaces de vie communs tels que des salles d'activités et un espace restauration donnant sur une cour intérieure semi-couverte.

Le permis de construire sera déposé fin 2020. Prévus à l'origine pour l'été 2022, la crise sanitaire a repoussé le projet de quelques mois pour une ouverture fin 2022.



Un projet à double effet

La création de ces 25 places de FESAT a pour effet de transformer le foyer Clairvil en FAP et ainsi de disposer de 20 nouvelles places de FAS dont 5 en accueil de journée. Validés par le Conseil Départemental, ces projets s'échelonnent sur plusieurs années.

Un beau projet à suivre...





| FUSION - ABSORPTION |

VERS HANDI-RELAIS REJOINT L'APEI MOSELLE

Ce mercredi 21 octobre 2020, l'Établissement d'Accueil Temporaire Vers Handi-Relais de Guénange est devenu officiellement le 43^{ème} établissement de l'Apeï Moselle. 17 ans après sa création, Michel Bourhoven, Président de l'association, passe la main. Il revient avec nous sur l'histoire de Vers Handi-Relais né d'un projet fou d'une bande de copains.



Racontez-nous l'histoire de Vers Handi-Relais.

Tout a commencé avec le Téléthon de 1994. Un copain m'appelle et me dit: «On voudrait faire le Téléthon. On a besoin d'un électricien, tu viens nous aider?» et j'ai dit oui (pour l'installation des stands du village Téléthon). Notre défi était de faire les 50.000 km du tour de la terre autour de la boucle de Guénange. Notre objectif était de collecter 18.000€. Nous avons dépassé nos espérances.

Les années suivantes, nous avons continué à soutenir Le Téléthon.

En 2002, la délégation AFM de la Moselle nous invitait à candidater pour être «ville centre de promesse télévisée». Nous avons donc déposé notre dossier avec le soutien de la ville de Guénange. Nous avons été l'une des 5 villes retenues parmi les 108 candidates pour l'édition 2003.

Nous étions touchés par les difficultés que rencontrent les familles face à cette maladie mais après toutes ces années de participation, nous souhaitions que quelque chose perdure à Guénange. On s'est donc constitué en association parallèlement au Téléthon et nous avons déposé les statuts de l'association Vers Handi-Relais le 15 novembre 2002.

Tout 2003 nous avons travaillé sur la partie administrative, pour disposer entre autres des agréments, sur la partie financements, sur la partie architecturale et technique.

Le défi était la construction du bâtiment pendant les 30h00 de l'émission télévisée. Vendredi 18h, au premier coup de sifflet, la grue pose le 1^{er} panneau sous les caméras d'Antenne 2. Les murs et la moitié de la toiture étaient posés vers 2-3h du matin dans la nuit du vendredi à samedi.

A 7h du matin, nous ouvrons les portes aux métiers du second œuvre: plombiers, électriciens, menuisiers investissaient les lieux. On allumait les premières lumières et on faisait couler une douche le samedi soir en direct au 20h d'Antenne 2.

Pourquoi avez-vous fait le choix de créer un établissement d'accueil temporaire?

Aucun de nous n'était touché directement par le handicap mais on fréquentait des personnes qui le vivaient quotidiennement. On comprenait qu'elles ne souhaitent pas se séparer de leurs proches mais seulement pouvoir souffler de temps en temps la journée. Il ne faut pas oublier que ça se passait il y a 17 ans, la question du répit pour les aidants n'était pas abordée à cette époque. Alors on est parti sur cette idée.

Téléthon

Le Téléthon en quelques mots...

Le Téléthon est né en 1986 à l'initiative de deux parents membres de l'AFM (Association française pour la Myopathie) qui se sont inspirés du marathon télévisuel caritatif. La première émission est lancée en 1987 sur Antenne 2 (France 2).

Fédérations sportives, monde associatif et entreprises se mobilisent en organisant des manifestations culturelles et sportives dans les villes et villages de France à travers un marathon télévisuel de 30H le 1^{er} week-end de décembre.

L'objectif? Collecter des fonds pour la recherche contre la maladie.

Comment s'est passée l'ouverture ?

Sur toute l'année 2003, il y a eu un long travail de négociation avec le Conseil Départemental pour prendre en charge le fonctionnement. L'accueil temporaire pour personnes handicapées n'existait pas. On leur demandait de créer une nouvelle prestation.

La même année, nous avons eu rendez-vous avec la DDASS (devenue aujourd'hui l'ARS). L'inspectrice en charge de notre dossier a été tout de suite passionnée par notre projet et nous a aidés à le porter jusqu'au bout. On n'en revenait pas. Malgré cela, le combat pour obtenir la participation au financement fut rude.

Le 1^{er} juin 2004, nous accueillions la 1^{ère} personne.

Pourquoi avez-vous souhaité passer le flambeau ?

Bien qu'il s'agissait d'une préconisation forte des financeurs au niveau du CPOM, cela faisait quelques années que j'y réfléchissais. L'âge aidant où il faut penser à la suite : pérenniser le service.

Pendant 17 ans, j'étais présent 6 à 8h à Vers Handi-Relais. Je gérais la paie, les formalités administratives, les relations avec l'extérieur et le trésorier, Jean-Claude Boulier faisait la comptabilité. Tout ça bénévolement ! Il faut s'avoir s'arrêter.

Je me suis toujours dit que nous devons le service aux familles et aux personnes que nous accompagnons. Il en est de même pour les salariées. Beaucoup sont venues tenter l'expérience avec nous. On se devait d'assurer leurs postes.

C'est pourquoi, les principales conditions de la passation à l'Apei étaient le maintien du service tel qu'il est, de l'équipe et du nom de l'établissement.

Quel lien aviez-vous avec l'Apei ?

On a toujours eu un lien avec nos voisins de la MAS Les Marronniers. La première chose à faire lorsque vous voulez lancer un établissement comme le nôtre, c'est l'enquête d'opportunité. N'ayant aucune référence dans ce domaine, c'est tout naturellement que nous avons tapé à la porte de l'Apei et rencontré le Président de l'Apei et le directeur de la MAS de l'époque. Ils nous ont aidés, tant sur les besoins des familles que sur les spécificités techniques à intégrer dans le bâtiment.

De plus, pour raisons économiques nous n'avons pas prévu de services tels que cuisine, blanchisserie, maintenance, infirmerie c'est la MAS qui assurait ces prestations à travers une convention de prestations. Cette même convention permettait à la direction de la MAS les Marronniers d'assurer une autorité fonctionnelle sur les personnels car je n'ai pas la qualification requise pour diriger un établissement du secteur médico-social.

La proximité géographique et l'imbrication existante étant telles, c'est donc tout naturellement que nous avons choisi l'Apei Moselle pour fusionner. Une évidence en somme.



| ANNIVERSAIRE |

UEMA DE THIONVILLE: DÉJÀ UN AN!



Depuis le 16 septembre 2019, 7 enfants âgés de 3 à 5 ans sont scolarisés à la nouvelle Unité d'Enseignement Maternel pour enfants autistes (UEMA) à l'école maternelle Victor Hugo de Thionville.

Ces locaux spécialement aménagés, disposent d'une salle d'activité individuelle et de repos, de sanitaires et d'un bureau tout en favorisant l'accès aux espaces collectifs pour les activités communes avec les autres élèves de l'école.

Une équipe composée de différents intervenants médico-sociaux de l'Apeï Moselle (éducateurs, psychologue, psychomotricien, orthophoniste) et d'une enseignante spécialisée assure un accompagnement personnalisé dans le but de favoriser l'acquisition de l'autonomie de chaque enfant.

Piloté par le SESSAD de Thionville, ce projet innovant s'appuie sur plusieurs partenaires : la ville de Thionville, le centre socioculturel Le Lierre, la MDPH, l'éducation nationale, la plateforme de diagnostic TSA de Thionville et le service de pédopsychiatrie du CHR de Metz-Thionville.

Bilan de la 1^{ère} année

Avec le soutien des différents partenaires, cette première année de mise en place de l'UEMA s'est faite sans difficultés. Bien que le confinement ait changé la dynamique de fonctionnement de l'équipe en plein milieu d'année, les professionnels se sont mobilisés en adaptant l'accompagnement. En utilisant des outils à distance, professionnels et parents ont pu maintenir le lien et développer des activités à réaliser à domicile avec les enfants.

Entre difficultés et progrès, le confinement a permis de révéler les champs de compétences à développer chez chacun des enfants en fonction de son projet individuel. Ainsi, à l'issue du confinement, l'équipe pluridisciplinaire s'est réadaptée dans ses méthodes de travail en favorisant les axes de progression les plus pertinents dans un minimum de temps en vue de préparer les enfants pour la rentrée en UEMA ou en classe ordinaire.

Pour l'un des enfants, la fin de l'année scolaire 2019/2020 marquait également la fin de son accompagnement en UEMA. Il a ainsi rejoint une classe ordinaire à la rentrée en laissant sa place à un nouveau camarade de classe.

Bilan positif pour Léo - sa maman témoigne

Comment s'est passée cette première année ?

La 1^{ère} année à l'UEMA s'est très bien passée. Tout s'est rapidement mis en place pour Léo. L'accueil s'est fait avec une grande facilité, j'étais même étonnée. Les éducatrices ont su tout de suite le mettre à l'aise.

Il y a eu pas mal de progrès au niveau du comportement. Léo criait beaucoup et depuis son entrée à l'UEMA, il crie moins et son langage s'est développé. Il se tapait beaucoup la tête aussi, c'était sa façon d'exprimer ses émotions. Aujourd'hui, il le fait beaucoup moins.

Léo a également fait beaucoup de progrès dans sa relation avec les autres : soutien du regard, discussions, jeux collectifs mais aussi dans le domaine de l'apprentissage scolaire car il s'est amélioré en écriture.

Que ce soit en entrée ou en sortie de classe, il y avait régulièrement des points avec les éducatrices. Elles sont très disponibles. Si j'avais des questions ou des difficultés, elles me donnaient des solutions. Cette disponibilité aide beaucoup les parents.

Je leur ai donné des informations sur Léo lorsqu'il est entré à l'UEMA puisqu'elles ne le connaissaient pas. Et par la suite, elles m'ont donné à leur tour des clés sur la gestion du comportement par exemple, avec leur regard professionnel.

C'est un vrai travail d'équipe!

Cette première année a malheureusement été écourtée avec l'arrivée du COVID-19. Avez-vous gardé contact avec les professionnelles de l'UEMA pendant cette période ?

Pendant le confinement, la référente me contactait chaque semaine. Je pouvais l'appeler si j'avais des questions. Il y avait des échanges par téléphone et mail, également avec l'enseignante. Il y avait vraiment ce qui fallait. Je n'étais pas livrée à moi-même.

Bilan de cette première année ?

Bilan très positif, dommage qu'il n'y ait pas plus de places et d'écoles qui s'ouvrent car beaucoup d'enfants en ont besoin.

Il faut savoir que nous sommes beaucoup en contact entre parents d'enfants de l'UEMA. J'ai créé un groupe avec les autres parents : on communique, on se donne des tuyaux sur la gestion de certaines situations. Ça fait du bien de pouvoir échanger.

— Christine Martin - maman de Léo, 5 ans

Léo a fait sa rentrée en deuxième année à l'UEMA ce 1^{er} septembre. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans ses progrès.

| IME L'HORIZON - GUÉNANGE |

UN ATELIER INCLUSIF

Les jeunes de l'IME L'Horizon investissent l'atelier technique du collège René Cassin à Guénange

Depuis le 6 septembre 2019, 16 adolescents et 3 éducateurs spécialisés de l'IME l'Horizon de Guénange se rendent chaque vendredi au collège René Cassin pour utiliser le matériel mis à disposition dans le cadre de leur formation préprofessionnelle.



Naissance d'un projet inclusif

De la rencontre entre M. Rodriguez, Directeur de la SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté) du collège et Mme Guyomar, Directrice de l'IME L'Horizon est né le projet de mise à disposition de l'atelier de menuiserie inemployé par le collège.

Après une visite des locaux et la concertation avec les équipes éducatives, une évidence s'impose: rouvrir l'atelier et l'étendre à d'autres activités techniques en complément de celles réalisées dans les locaux de l'IME L'Horizon.

Le projet construit en concertation avec les éducateurs techniques, le personnel du collège et le concours du Conseil Départemental s'est concrétisé par la signature d'une convention d'utilisation des locaux.

L'IME prend ses marques

Depuis le 6 septembre 2019, l'espace disposant de près de 300 outils et appareils ainsi que du matériel pédagogique utile, accueille 16 adolescents et 3 éducateurs techniques de 9h15 à 15h45 sur différents ateliers: menuiserie, métallerie, entretien des bâtiments, petit conditionnement, sous-traitance industrielle.



La configuration de l'atelier permet de pratiquer plusieurs activités dans un même espace, ce qui facilite les échanges entre les jeunes et leurs moniteurs.

Un premier bilan

Philippe et Vincent, les moniteurs d'ateliers, sont unanimes :

“ Nous sommes très bien acceptés dans le collège, on vient nous voir pour nous proposer plein de projets. Nous sommes obligés de les freiner, pour nous laisser le temps de nous mettre en route! Les jeunes se sentent tellement bien ici, qu'ils en oublient la pause de 10h. ”

Ce projet est un élément important pour l'inclusion scolaire de nos jeunes en milieu ordinaire: en effet, l'utilisation de l'atelier permet aux 16 adolescents de côtoyer les élèves du collège à la récréation et à la pause déjeuner. Ils ont également profité de la journée portes ouvertes du 21 décembre 2019 pour présenter leur atelier.

La rentrée 2020

Les adolescents ont repris le chemin de l'atelier dès le vendredi 4 septembre avec quelques nouveautés: un éducateur supplémentaire pour les accompagner et l'ergothérapeute de l'IME. De plus petits groupes profitent de l'atelier à d'autres moments de la semaine accompagnés d'un éducateur.



UN PEU D'HISTOIRE

L'Entreprise Adaptée (EA) La Fensch a été créée en 1989 à l'initiative du directeur de l'époque, Michel Tomc. C'est au début des années 80 que l'entreprise Sollac interpellait l'Apei de Thionville (ancien nom de l'Apei Moselle) pour réorienter ses salariés en situation de handicap lors des premiers plans sociaux.

C'est ensemble que l'Apei de Thionville et la Sollac ont donc créé l'Atelier Protégé de blanchisserie industrielle pour y traiter les vêtements de travail des ouvriers du groupe sidérurgique. L'activité a démarré avec 20 salariés en situation de handicap provenant de la Sollac.

L'activité de blanchisserie s'est développée progressivement en travaillant pour d'autres clients.

| ZOOM SUR |

LA BLANCHISSERIE LA FENSCH

Unique Entreprise Adaptée de l'Apei Moselle, la blanchisserie La Fensch, c'est aujourd'hui 70 salariés et 5 tonnes de linge traitées par jour. Rencontre avec Raphaël Clément, directeur de la blanchisserie qui nous présente l'histoire de l'établissement, de ses projets et les perspectives d'avenir.

Bonjour Raphaël. Dans quel contexte êtes-vous arrivé à La Fensch ?

En 2012, l'établissement a subi un incendie puis a rencontré des difficultés financières à partir de 2014. L'association n'était pas sûre de pouvoir maintenir l'activité de la blanchisserie.

C'est cette année que je suis arrivé à La Fensch pour relever un challenge de taille : sauvegarder l'activité de l'EA, la développer et la rendre rentable. Pour y arriver, nous avons développé une activité annexe de sous-traitance industrielle, ce qui nous a permis d'atteindre l'équilibre financier au bout de 4-5 ans. En 2014, il y avait 28 salariés, aujourd'hui, ils sont 70 : 40 personnes sur l'activité de blanchisserie et 20 à 25 personnes en prestations de services (livraison de repas, préparation d'emballages chez Thyssen Krupp, ménage dans les foyers de l'Apei). L'activité de blanchisserie s'est développée et nous avons pris de nouveaux marchés. En 2018, nous avons pu faire de gros investissements en particulier dans un nouveau tunnel de lavage.

Parlez-nous de ce nouvel équipement.

L'étude a duré presque un an pour bien adapter l'outil à nos besoins et aux contraintes liées au public que nous accompagnons.



Le but était de faire des économies et d'améliorer les conditions de travail : nous avons divisé par 4 les consommations en eau, baissé de 30% les consommations en électricité et divisé par 2 les consommations en gaz.

Il y a eu de nombreux changements au niveau des postes de travail également. Il n'y a plus nécessité à manipuler autant le linge. Cela facilite énormément les conditions de travail des salariés. Demandez-leur s'ils souhaitent revenir aux anciennes machines, je connais déjà leur réponse !

Nous avons complété avec d'autres outils tels qu'une station de tri de linge avec pesée et systèmes de transport de linge automatique et un démêleur de linge. C'est un investissement gagnant !



Nous avons acheté un second tunnel de finition en 2019 pour séparer les linges hospitaliers des linges industriels. Ça nous a permis de prendre plus de parts de marché sur les deux secteurs.

Nos gains de productivité ont permis également d'améliorer les conditions de travail au niveau des horaires puisque nous sommes passés d'une amplitude horaire 6h-18h à 8h30-16h30.

De plus, l'investissement sur le tunnel de lavage nous a permis de répondre à un appel à projet de l'agence de l'eau Rhin-Meuse. Nous avons eu la chance d'aller défendre le projet à Metz avec une délégation de salariés de l'EA et de rentrer avec le trophée.

Quel est le plus gros défi entrepris sur l'EA ?

C'est un défi perpétuel finalement. Nous n'avons pas cessé toutes ces années de faire évoluer, d'aménager, d'améliorer les conditions de travail et de recruter.

Le recrutement fait partie de nos grandes missions: pouvoir proposer un travail à des personnes en situation de handicap et pérenniser leur emploi. Nous travaillons en partenariat avec les Services Publics de l'Emploi (Cap Emploi et Pole Emploi).

Ce qui vous a le plus marqué depuis votre présence à l'EA ?

Ce qui m'a particulièrement marqué c'est l'implication et la dynamique des salariés. C'est aussi ce qui me motive et me pousse à avancer et à faire avancer l'entreprise.



L'EA a toujours été un peu à part des autres établissements de l'Apei puisque c'est une entreprise considérée comme étant du milieu ordinaire. Le fait qu'il y a eu de l'entraide pendant le COVID, que l'association se soit mobilisée et que des salariés des autres établissements soient venus nous soutenir pendant cette période m'a aussi marqué.

A ce propos, comment s'est passée la période de crise sanitaire à l'EA ?

Pendant le confinement, nous n'avons pas arrêté de travailler. Continuer de produire 80% à 90% de l'activité avec 50% de gens en moins... ça n'a pas été de tout repos. A l'issue du confinement, tous les dossiers administratifs ont été reportés, donc on est toujours sur le pont pour rattraper le retard.

Pendant cette période, j'étais en relation avec d'autres EA du secteur avec lesquelles on se coordonnait et on échangeait sur les actions qu'on mettait en place sur nos blanchisseries. Cela nous a permis de travailler et d'avancer sur des points importants comme l'hygiène et le respect des règles sanitaires au sein de l'EA. On a mis pas mal de choses en place qui auraient dû être faites avant, mais le COVID nous a permis de renforcer et de mettre en application ces règles.

Cette année, vous avez embauché des personnes issues des établissements de l'association, vous pouvez nous en parler ?

Cette politique est à l'initiative de la Présidente qui est venue visiter l'EA et qui a mis le doigt sur le fait qu'il n'y avait pas beaucoup d'embauches en interne. Il est vrai que nous avons des difficultés à recruter, d'où l'intérêt de se tourner vers la filière interne.



Grande gagnante des trophées de l'eau Rhin-Meuse 2019

Lors d'une réunion de direction, nous nous sommes rendu compte qu'il y avait très peu de stages vers l'EA. Or, le fait de proposer de la prestation de services nous permet d'avoir d'autres activités que la blanchisserie et d'accueillir plus de stagiaires. Nous avons donc créé des espaces de travail pour des travailleurs d'ESAT au sein de l'EA et proposé des duos, un salarié de l'EA avec un travailleur d'ESAT à l'image du DuoDay. L'objectif est de faire monter en compétence des personnes issues des ESAT et des IMPro.

Finalement, plus de stages ont pu avoir lieu et 2, 3 profils intéressants en sont ressortis. Nous avons recruté 3 personnes sortant d'IMPro et d'ESAT sur 2020, dont le dernier début octobre.

Des perspectives d'évolution ?

Le but de l'EA est d'être un tremplin vers le Milieu Ordinaire de Travail (MOT). Depuis le 1^{er} janvier 2019, une nouvelle réforme des EA nous pousse encore plus à travailler, à former et accompagner les travailleurs pour les amener vers le MOT avec de nouveaux modèles qui sont aujourd'hui en phase de test au niveau national. De notre côté, nous sommes en train de rédiger nos objectifs pour les 5 ans à venir avec une nouvelle stratégie :

garder l'Entreprise Adaptée telle qu'elle existe et créer une Entreprise Adaptée de Travail Temporaire qui répondra aussi en partie aux besoins de nos clients. Et évidemment, poursuivre les recrutements en interne pour être réellement une passerelle d'orientation pour les jeunes d'ImPro et les travailleurs d'ESAT vers le Milieu Ordinaire.



"Les trophées de l'eau" sont un évènement visant à mettre en lumière les actions réalisées par les acteurs de l'eau et apportant une réponse concrète aux enjeux de protection des ressources en eau et de la biodiversité.

Cette année, 9 actions ont été nominées parmi 47 candidatures et 3 d'entre elles ont été primées dont celle de l'EA La Fensch qui est la grande gagnante de ce concours.

Soucieuse de réduire ses consommations en eau, en énergie et en produit lessiviel, la blanchisserie a choisi d'améliorer son processus de lavage. Elle a ainsi opéré des gains énergétiques, économisé 27.000 litres d'eau/an et amélioré les conditions de travail des salariés grâce à des postes mieux adaptés.

Toutes nos félicitations à l'équipe de la blanchisserie pour cette belle récompense !



Mathieu et Kevin sortant respectivement de l'ESAT Le Castel et de l'ImPro l'Horizon ont été embauchés en mars 2020.

| IIME LE WENHECK - VALMONT |

ACTIONS DE PRÉVENTION ET D'INFORMATION SUR LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE



Tout au long de l'année, Marie-Anne Fontanarosa, infirmière à l'IIME, est amenée à répondre en individuel, en couple, ou en groupe à des questions sur la vie sexuelle et affective. Pour cela elle utilise, selon les questions, du matériel pédagogique adapté au niveau de compréhension et à la maturité de chacun.

Le travail en partenariat avec Mme Fagot, conseillère conjugale et familiale du Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF) du centre hospitalier de Saint-Avoid, est un des moyens utilisés pour introduire ces questions autour de la vie sexuelle et affective. Chaque année elles retrouvent avec un grand plaisir les adolescents pour partager leurs préoccupations et leur apporter leurs connaissances. Ce moment d'échange est un enrichissement mutuel.

Les objectifs

- Permettre aux élèves de mieux se connaître en s'exprimant et en échangeant sur les relations amoureuses et sexuelles
- Donner aux élèves les moyens de se construire des repères pour leur vie affective, amoureuse et sexuelle incluant l'image du corps, l'expression des émotions, l'estime de soi mais aussi les Infections Sexuellement Transmissibles et la contraception.

Déroulement des séances

Ce sont en général 2 séances d'1h30: un groupe de filles et un groupe de garçons.

La finalité de ces séances est de préparer les jeunes à faire des choix affectifs, relationnels et sexuels qui soient à la fois réfléchis, respectueux et responsables.

Les outils utilisés

Le photo langage



Les moyens de contraception



Marie-Anne FONTANAROSA,
infirmière à l'IIME Le Wenheck



| IME DE GUISE - FORBACH |

BIENVENUE CHEZ NOUS : la webradio de l'IME De Guise

Dans le cadre du projet éducatif en lien avec les élèves de l'IMPro et de l'IMP, l'IME s'est lancé dans la création d'une webradio. Arlinda et Margot nous racontent.

Sabrina et Giovanni nous ont proposé de faire une webradio sur la vie quotidienne de l'IME.

Nous nous sommes réunis pour désigner des chroniqueurs, un présentateur, des journalistes, un régisseur, etc...

Nous avons commencé par envoyer les journalistes sur les différents groupes pour faire des interviews et reportages (papiers, audios et vidéos).

Ensuite, nous avons fait le déroulement de l'émission. Nous avons beaucoup répété pour apprendre nos textes et pour bien parler afin que tout le monde nous comprenne le jour J.

Giovanni a installé le studio radio dans la cuisine pédagogique.

L'émission a pu commencer.

Ce fut une belle expérience, nous avons invité la directrice pour une interview exclusive pendant qu'Arlinda nous préparait des biscuits de Noël.

C'était sympa mais il faut très vite se remettre au travail, la prochaine émission est déjà en février.

Pour l'ensemble de l'équipe,

”

Arlinda et Margot

Depuis la rédaction de cet article, la deuxième émission a été enregistrée.

Retrouvez les épisodes sur notre page Youtube : <https://youtu.be/bmBOVmWFYZk>



L'IME de Guise s'est inscrit dans le dispositif « Parcours Compétences » en 2011.

En 2020, ce sont 13 élèves qui ont pu bénéficier de la Reconnaissance de leurs Compétences dans des domaines différents (Restauration - Conditionnement - Services logistiques...). La pluridisciplinarité de l'équipe prend ici tout son sens dans l'accompagnement de ces élèves.

Convaincus par l'efficacité du dispositif, nous avons répondu positivement à la demande de Jérôme CHARUAU, représentant du Groupement de Coopération, de participer à l'élaboration d'un support visuel, permettant la présentation de la démarche.

L'objectif étant de mieux transmettre la logique de Reconnaissances de Compétences pour les élèves, les professionnels et les partenaires. Une équipe d'ESAT, du secteur de la Meurthe et Moselle, intègre ce projet de manière complémentaire.

Noémie BARTHELEMY, cinéaste, élaborera le projet documentaire. Elle filmera les élèves qui passeront cette année devant un jury ainsi que leur parcours de constitution du dossier.

Le projet se décline en 6 étapes :

- L'écriture
- Le tournage
- L'initiation au montage
- Le jury officiel
- 1^{er} visionnage et préparation de la journée de remise des diplômes
- La cérémonie de remise des diplômes

La cinéaste est prestataire du Groupement de Coopération, les équipes et les élèves de l'IME De Guise sont mobilisés pour faire part de leurs expériences et valoriser la mise en œuvre du dispositif au travers d'un film documentaire destiné aux familles, professionnels et jeunes des structures.

Véronique KUPPER,
conseillère en économie sociale et familiale à l'IME De Guise

| IME L'HORIZON - THIONVILLE |

EXPOSITION VIRTUELLE: L'expo idéale de l'IME L'Horizon d'après Hervé Tullet



Pour la première fois, un établissement de l'Apei Moselle innove en proposant une exposition virtuelle.

Depuis le mois de janvier dernier, Abdelkader, Alisja, Ethan, Esteban, Julien, Maëlys et Nathan de l'IME l'Horizon de Thionville, ont travaillé sur l'œuvre collective « l'Expo idéale » de l'artiste Hervé Tullet en réalisant plusieurs séries de tableaux.

A l'aide de quelques livres de l'artiste empruntés à la bibliothèque du quartier de la côte des roses, ils se sont appropriés progressivement cette nouvelle forme de création. « L'expérimentation a fonctionné. Les idées venaient petit à petit des enfants » nous confie Antoinette, éducatrice spécialisée à l'origine du projet. Les enfants s'en sont donné à cœur joie pour créer leur « Expo idéale ».

Mais au fait, c'est quoi l'Expo idéale ?

Hervé Tullet la décrit lui-même dans le premier épisode de sa websérie :

« L'Expo idéale c'est une nouvelle forme de création. C'est un certain nombre de gestes très simples : on fait des lignes, on fait des taches, on fait des gribouillages, on déchire, on colle, on accumule et on remplit. Elle peut se faire avec très peu de moyens : papier, gouache, acrylique, crayon, tout en noir et blanc, tout en couleurs, tout est possible. L'Expo idéale s'adapte. Elle s'adapte à la taille du lieu qu'on a choisi, elle s'adapte au temps.

L'œuvre, c'est le geste. C'est d'éduquer son œil, son esprit, à voir, à imaginer différemment. L'Expo idéale c'est sur ce sujet-là : apprendre à regarder et découvrir par son regard. »

Source : <https://lexpoideale.com/fr/la-webserie/>

Première exposition virtuelle

Les 6 enfants devaient exposer leurs œuvres à la bibliothèque au mois de mai. Crise sanitaire oblige, cette exposition n'a pas pu avoir lieu. Difficile de se résigner à annuler l'exposition et ne pas présenter des créations préparées depuis 4 ou 5 mois.

Heureusement, des alternatives numériques existent. Parmi les plus de 140 œuvres réalisées, 35 d'entre elles ont été sélectionnées pour rejoindre la salle d'exposition virtuelle spécialement conçue à cet effet.

L'IME l'Horizon de Thionville devient ainsi le premier établissement de l'Apei Moselle à s'initier à l'exposition virtuelle en trouvant une alternative pour valoriser l'investissement et la créativité des enfants qu'il accompagne.

C'est avec une grande fierté qu'Abdelkader, Alisja, Ethan, Esteban, Julien, Maëlys et Nathan vous invitent chaleureusement à visiter leur « Expo idéale » à l'adresse suivante :

<https://www.artsteps.com/view/5ed100456b824c4f28ebb57c>

Pour une visite optimale de l'exposition, nous vous conseillons d'utiliser les navigateurs Firefox ou Chrome.

L'exposition est également visible sur l'application "artsteps" disponible sur l'App Store et Google Play.

Exposition ouverte 7 jours/7 et 24h/24.

Bonne visite à tous !

| ESAT LE VILLAGE - ALTVILLER |

FRANC SUCCÈS POUR LE DRIVE DES SERRES



Avec l'arrivée du printemps, le mois de mars est propice à la préparation des jardins et potagers.

Chaque année, l'ESAT Le Village propose de nombreux plants de fleurs, légumes et aromatiques pour le plus grand bonheur des jardiniers et amoureux des plantes.

Mais cette année, la crise sanitaire en a décidé autrement. Confinement des travailleurs handicapés et fermeture du magasin au public, l'établissement réfléchit dès le départ à une alternative pour pouvoir vendre toutes ses plantations restées en serre sans risque de les perdre.

Avec autorisation de la sous-préfecture, l'établissement a pu lancer rapidement son «drive des serres»: envoi d'une communication aux habitués, publicité sur le site et la page facebook de l'Apei Moselle, mise en place d'un emplacement réservé au drive sur le parking de l'ESAT, ... les premières commandes ne se sont pas fait attendre. Deux mois après son lancement, l'établissement comptait déjà près de 800 commandes!

Le 11 mai, le gouvernement annonce la levée du confinement. Etant avant tout un établissement accompagnant au quotidien des personnes porteuses de handicap dont la santé peut être fragilisée, la direction de l'ESAT prend la décision de rester fermé un mois supplémentaire. Les clients ont pu revenir au magasin à partir du 15 juin 2020.

Cette expérience a permis à l'ESAT de travailler sur la gestion d'une vente à distance.



| PROTECTION JURIDIQUE |

L'HABILITATION FAMILIALE

Une mesure d'accompagnement simplifiée

Ce dispositif permet aux membres proches de la famille d'un majeur vulnérable de le représenter ou de l'assister en fonction de son état de santé et de ses besoins, sans qu'il soit besoin de prononcer une mesure judiciaire comme la sauvegarde de justice, la curatelle ou la tutelle.

Cette mesure est prononcée par le juge des tutelles à la demande de la personne vulnérable, celle de ses proches (cf. ci-dessous : « qui peut être habilité ») enfin par le procureur de la République qui peut saisir le juge des tutelles à la demande uniquement d'une des personnes listées ci-dessous (et non à la demande de tout tiers, ou d'office, comme en matière de tutelle ou curatelle).

Qui peut être protégé ?

- La personne majeure
- Pour le mineur non émancipé, la demande est introduite la dernière année de sa minorité et ne prendra effet qu'à sa majorité.

Qui peut être habilité ?

- Le conjoint
- Les ascendants
- Les descendants
- Les frères et sœurs
- Le concubin ou partenaire de pacte civil de solidarité (PACS) de la personne à protéger

La personne habilitée assure la sauvegarde des intérêts de la personne protégée à titre gratuit.

Elle est responsable des fautes qu'elle commet dans sa gestion.

Qui prononce et retire la décision ?

- La demande d'habilitation relève de la compétence du juge des tutelles du lieu de résidence habituelle de la personne à protéger.
- Le juge s'assure de l'accord de la famille tant sur le principe de la mesure que sur la personne désignée pour exercer l'habilitation familiale
- L'habilitation peut être retirée par le juge en raison d'inaptitude, de négligence, de fraude ou en cas de litige ou contradiction d'intérêts avec la personne protégée, qui peut aussi décider de la mise sous tutelle ou curatelle.

Quel est le champ de l'habilitation ?

- Une personne peut être habilitée en assistance de la personne vulnérable, c'est-à-dire qu'elle intervient aux côtés de la personne pour les actes importants (actes de disposition) qui impactent le patrimoine de la personne : emprunt, achat vente d'un bien immobilier, placements financiers, clôture d'un compte, assurance-vie.... Elle co-signe les actes importants.
- Une personne peut être autorisée à exercer l'habilitation en représentation c'est-à-dire qu'elle agit en lieu et place de la personne vulnérable.
- Il est possible de combiner l'assistance et la représentation en fonction des différentes catégories d'actes à réaliser.

L'habilitation peut porter sur :

- un ou plusieurs actes importants relatifs aux biens de l'intéressé.
- un ou plusieurs actes relatifs à la personne à protéger.

Quelle est la durée de l'habilitation ?

- Une habilitation spéciale, qu'elle soit en assistance ou en représentation, prend fin lorsque les actes définis dans le jugement ont été réalisés.
- Pour une habilitation générale, le juge fixe une durée à qui ne peut pas être supérieure à dix ans. Si les conditions perdurent, un renouvellement pourra être décidé sans dépasser la même durée.

A savoir

- La personne habilitée peut se faire aider dans sa mission par un service d'aide et soutien aux tuteurs familiaux (ISTF)
- Comment contacter un ISTF ?
sur <http://carto.unapei.org/recherche>
 - Sélectionner : chercher une association
 - Puis / association de protection
- Contacter l'UNAPEI
 - public@unapei.org
 - Tél : 01 44 85 50 50



Toutes les informations données ci-dessus sont tirées du document « Habilitation Familiale- un outil renouvelé au service des personnes vulnérables et de leur famille » que vous pouvez trouver sur le site de l'Unapei : https://www.autisme-en-idf.org/offres/file_inline_src/814/814_P_43633_5e51576a288cc_3.pdf

LE CONFINEMENT EN IMAGES : Réorganisation et adaptation

De mars à mai 2020, l'Apei Moselle et ses établissements et services se réorganisent pour faire face à l'épidémie. Les professionnels se mobilisent, maintiennent l'accompagnement et le lien avec les familles du mieux possible dans un esprit de solidarité. Retour en images sur 3 mois de mobilisation, de solidarité et d'engagement.

Pendant le confinement, des messages de soutien ont été envoyés aux résidents ainsi qu'aux professionnels. Rendez-vous sur notre page Youtube : <https://bit.ly/2JJxPGb>.





ASSEMBLÉES 2020 GÉNÉRALES ET DE TERRITOIRES

► 29 septembre, 2 et 9 octobre 2020



Près de 200 personnes au total se sont réunies les 29 septembre, 2 et 9 octobre 2020 à l'occasion des Assemblées Générales et des deux Assemblées de Territoires de l'Apei Moselle. Bilan de l'année, crise sanitaire, grandes orientations et enjeux à venir, telles ont été les différentes thématiques évoquées. Masques, gel hydro alcoolique et distanciation étaient de rigueur pour garantir la sécurité des participants.

Pourquoi trois assemblées ?

Avec cette nouvelle formule, l'association souhaite conserver une logique de proximité avec les adhérents de chaque territoire que sont Thionville et Rosselle et Nied et leur permettre ainsi de rester informés sur le fonctionnement de l'association, ses réalisations et ses projets, et d'élire leurs conseillers territoriaux. L'Assemblée Générale, quant à elle, est dédiée à l'ensemble des conseillers des deux territoires.

Rapport moral et d'orientation par Béatrice Schröter-Krause, Présidente et Muriel Franck, Présidente Adjointe

L'Apei Moselle traverse la crise sanitaire

Difficile de ne pas évoquer ces 3 mois de confinement et de réorganisation : fermeture de certains établissements et services, mise en place d'une cellule de crise et de nouveaux moyens d'accompagnement... L'association n'a pas été épargnée et malheureusement certains des établissements ont été touchés.

Béatrice Schröter-Krause, présidente de l'Apei Moselle a largement salué la mobilisation des professionnels qui ont assuré la continuité de l'accompagnement ou encore certaines activités essentielles en ESAT et Entreprise Adaptée.

1^{ère} année, 1^{er} bilan

Ces assemblées ont été l'occasion d'évoquer les premiers projets démarrés en amont et en aval de la fusion. Un chantier d'harmonisation des pratiques, tant sur l'animation de la vie associative que sur les pratiques professionnelles en établissement ou services est en route notamment avec l'utilisation de nouveaux outils collaboratifs permettant un enrichissement mutuel entre établissements.

Les pistes de travail restent identiques : répondre aux besoins des personnes handicapées et de leurs familles en investissant, en innovant, en s'inscrivant dans de nouveaux dispositifs inclusifs et solidaires et en étant un acteur responsable aux yeux des pouvoirs publics.

La présidente de l'Apei Moselle, n'a pas manqué de souligner l'urgence de la situation sur le territoire de Thionville : **118 personnes sont en attente de solutions adaptées et 50 jeunes de plus de 20 ans sont maintenus en IME au titre de l'amendement Creton faute de places en établissement pour adultes.** Une situation intolérable!

Des solutions sont proposées : le projet d'extension du FAM pour personnes autistes de Volkrange est parfaitement abouti au niveau de l'association mais il ne bénéficie pas à ce jour de l'autorisation du Conseil Départemental et de l'ARS.

Malgré cette situation préoccupante, l'association se réjouit néanmoins des projets aboutis en 2019.

Le conseil d'administration

- **Béatrice SCHRÖTER-KRAUSE**, présidente
- **Muriel FRANCK**, présidente adjointe
- **Josiane BAUER**, présidente-adjointe chargée du territoire de Rosselle et Nied
- **Yvette DIHE**, présidente-adjointe chargée du territoire de Thionville
- **Sylvie PROVOT**, secrétaire
- **Myriam HUMBERT**
- **Jean-Marie KIEFFER**
- **Ralph LANG**
- **Cathy MULLER-GULDNER**
- **Lydie RACKIEWICZ**
- **Jean-Paul CASPAR**
- **Jean-Paul DAUTEL**
- **Michel PY**
- **Antoine SOLIMINE**
- **Isabelle SONZOGNI**, trésorière
- **Patrick ZIEGLER**

Le conseil de territoire de Rosselle et Nied

- **Nicole AUBERT**
- **Sonia CLEMENS**
- **Véronique GLATT**
- **Jean-Marc LOUIS**
- **Viviane MULLER**
- **Marie-Rose NANTERN**
- **Eliane NEUTS**
- **Jean-Jacques HOULLE**
- **Philippe THIRY**

Le conseil de territoire de Thionville

- **Pierre ALIX**
- **Jacques ARMSPACH**
- **Claire BARBIER**
- **Rachid CHEBBAH**
- **Patricia CUNY**
- **Maurice HOUPIE**
- **Guy LARDÉ**
- **Guy LOUVEL**
- **Jean-Claude NEGRI**

Médailles du travail

Les assemblées de territoire sont l'occasion de féliciter et gratifier les salariés et travailleurs d'ESAT pour leur ancienneté de service au sein de l'association.

Cette année, 24 personnes ont reçu la médaille du travail dans les catégories or et grand or sur les deux territoires confondus.

Grand or (40 ans d'ancienneté)

- Robert ARMANINI
- Pierre BLAES
- Philippe BON
- Brigitte BRITZ
- Pascale CHENAL
- Francis FIORESE
- Jean-Marie HAGEN
- Patrick KURZ
- Michel LARDE
- Jean-Marie MULLER
- Thomas NARDECCHIA
- Marc ZENZIUS

Or (35 ans d'ancienneté)

- Jacques BASENACH
- Djamel BENAÏSSOU
- Anna BLAES
- Alain BRACK
- Michel BRUA
- Thomas BURINI
- Calogero CAPODICI
- Raoul FRIDERICH
- Danielle KASPER
- Antonio LUPO
- Marie-Jeanne MULLER
- Christiane PALMOWSKI



Vidéo rétrospective de l'année 2019-2020 disponible sur notre page Youtube : <https://youtu.be/SsnkYkk2C10>

LES RÉALISATIONS 2019



Ouverture d'une UEMA à l'école Victor Hugo de Thionville

► Favoriser l'inclusion scolaire

En bref:

- projet porté par le SESSAD de Thionville
- en partenariat avec la ville de Thionville, l'Education Nationale, le secteur de la pédopsychiatrie de Thionville et le soutien de l'Agence Régionale de Santé
- des locaux aménagés et adaptés dans l'école maternelle Victor Hugo
- un accès à un espace collectif visant à favoriser les activités communes avec les autres élèves
- 7 enfants de 3 à 5 ans



Création d'une extension pour personnes autistes au FAS/FAM Les Apogées

► Répondre à un besoin non couvert sur notre secteur géographique

En bref:

- 2 ans de travaux
- 15 places supplémentaires
- 3 unités de vie avec chambres individuelles
- 24 nouveaux salariés
- un accompagnement personnalisé



Mais aussi ...

- L'IME Vert Coteau et l'IME Les Myosotis sont devenus un seul et même établissement: l'IME L'Horizon
- Concrétisation du projet d'inclusion de l'IME L'Horizon de Guénange avec le collège René Cassin ([voir article page 4](#))



Une nouvelle fusion-absorption

L'Assemblée Générale Ordinaire a été suivie de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui a voté la fusion/absorption de l'association « Vers Handi-Relais » de Guénange. Bien connu de l'Apei, cet établissement d'accueil temporaire est une solution de répit ponctuelle ou régulière pour les familles. M. Bourhoven, Président de cette association, souhaitait qu'à terme, son établissement puisse intégrer l'Apei qui s'engage à le conserver dans son état de fonctionnement actuel. Cette décision a été validée par l'association « Vers Handi-Relais » lors de son Assemblée Générale du 21 octobre dernier. ([l'histoire de Vers Handi-Relais en page 5](#))

LES PROJETS À VENIR...



Création de l'ESAT Belin

► *Restructuration des ESAT De Brack et Le Village*

En bref:

- Transfert des équipes espaces verts de l'ESAT Le Village
- Transfert de l'atelier menuiserie de l'ESAT De Brack vers l'ESAT Le Village



Création du FESAT de Faulquemont

► *Diversifier l'hébergement*

En bref:

- Avec le soutien du district urbain de Faulquemont
- 25 places d'hébergement pour des travailleurs de l'ESAT Les Ateliers du Golf
- 1.500 m²
- Démarrage des travaux début 2021



Réaménagement du FESAT Clairvil

► *Nouvelle orientation*

En bref:

- Transformation en FAP:
 - 15 places en FESAT
 - 10 places pour personnes handicapées vieillissantes
 - 2 places d'accueil d'urgence
 - **15 places en FAS**
 - **5 places en FAS de jour**



Réhabilitation de l'internat de l'IME Le Château

► *Offrir une chambre individuelle aux enfants*

En bref:

- Projet inscrit dans les prochains contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens 2021-2025 (CPOM)
- Permettre un accueil séquentiel de répit
- Aménagement des locaux en unités de vie fonctionnelles



Création de nouveaux locaux pour la MAS Les Marronniers

► *Offrir une chambre individuelle aux résidents*

En bref:

- Chambres et sanitaires individuels
- Contact en cours pour la faisabilité



Construction d'un nouveau siège social

► *Réunir les équipes de Thionville et Saint-Avold*

En bref:

- Dans la zone d'activité de l'hôpital Mercy
- Permis de construire déposé
- Démarrage des travaux début 2021
- Livraison courant 2022

VOTRE ADHÉSION, C'EST NOTRE FORCE!

Pour que chaque enfant, chaque adulte en situation de handicap mental ait droit à une réponse adaptée à ses besoins lui permettant d'être reconnu et accompagné dans son projet de vie.



Merci de compléter ce formulaire et de le retourner au secrétariat du territoire concerné par votre lieu de résidence :

Territoire de Thionville : Siège social, 89 chemin du Coteau S 20461 • 57105 THIONVILLE CEDEX

Territoire de Rosselle et Nied : Antenne de Saint-Avold, 2 rue en Verrerie • 57504 SAINT-AVOLD

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : E-Mail :

Si famille d'une personne accueillie,

Nom et Prénom de la personne accueillie :

Etablissement d'accueil :

Je suis parent ou ami :

- J'adhère à l'Apei Moselle et paie ma cotisation annuelle de **90€**
- En plus de ma cotisation**, je participe au fonds de solidarité d'un montant de **40€**
(Le fonds de solidarité permet de constituer les fonds nécessaires à l'aboutissement de nos projets sur nos territoires respectifs)

Je suis accueilli(e) dans un établissement :

- J'adhère à l'Apei Moselle en tant que membre bénéficiaire et je paie ma cotisation annuelle de **30€**

L'adhésion est attribuée à un territoire. Par défaut, votre cotisation sera reversée au territoire sur lequel vous résidez. Il vous est possible de changer de territoire sur simple demande écrite adressée au siège social de l'association ou à l'antenne.

Je souhaite faire un don :

Je verse la somme de : €

Mode paiement

- Chèque** à l'ordre de l'Apei Moselle
- Espèces**

Fait à :

le :

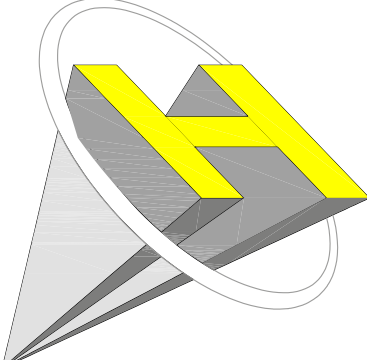
Signature

Vous pouvez également adhérer en ligne en quelques clics via notre site internet.

www.apeimoselle.fr/fr/adherer.html



Ce numéro nous est offert part :



HOFFMANN S.A.S.
23, Allée du Château de Gassion 57103 THIONVILLE Cedex
Tél: 03.82.82.74.14 Fax: 03.82.82.71.73
Email: hoffmann-sa@wanadoo.fr

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE



COSTANTINI
ISO 9001-14001 • OHSAS 18001

GÉNIE CIVIL - CONSTRUCTION

WWW.COSTANTINI.EU